

- ODJ (ordre du jour)

fait en début d'heure

- sujet suivant
- entretien :
- SOS
- Présentation

Le professeur :

- gère le respect des règles
- prend la parole s'il le souhaite pour préciser ou rectifier quelque chose.
- La semaine suivante, il lit le compte-rendu qu'il a éventuellement « amélioré » en reprenant l'orthographe, la grammaire ou la syntaxe. Il peut aussi ajouter des documents pour compléter ce qui a été dit.
- La classe mais surtout les élèves qui sont intervenus valident le texte sur les points qui les concernent.

Règles de la mise en commun (MeC) :

- **l'animateur.trice** :
 - lit le sujet suivant. Organise le débat jusqu'à ce que celui-ci soit bien compris.
 - donne la parole à ceux qui lèvent le doigt
 - anime la discussion :
 - veille à ce que chaque personne qui intervient parle bien de la même chose que ce qui est en train d'être abordé
 - relance la discussion si nécessaire en reformulant, en posant des questions.
 - fait la synthèse du point qui est abordé (ou sollicite quelqu'un).
 - repère, dans ce qui est dit, les notions d'arts plastiques abordées et propose ou sollicite quelqu'un pour écrire une définition (provisoire).

- Un élève gère la parole et le temps :

- note au tableau les personnes qui lèvent le doigt
- veille à ce que quelqu'un ne parle pas trop longtemps

- le.la secrétaire :

- ne participe pas à la discussion.
- écrit ce qui est dit en en faisant la synthèse (n'écrit pas tout).